



ÉCONOMISEZ DE **L'ÉNERGIE.** PRÉSERVEZ **L'ENVIRONNEMENT.**DES **PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE** POUR TOUS

- RÉDUCTION DES FACTURES D'ÉNERGIE
- AMÉLIORATION DU CONFORT
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Incitatifs offerts

Pour en savoir plus: econergienb.ca







Conseil d'administration PRÉSIDENTE John Crompton

DIRECTEURS

John Bird
Deborah Carr
Stephanie Coburn
Patrick Colford
Susan Eddy
Jim Emberger
Hannah Grant

Frank Johnston

David MacDonald

Tyler McCready

Rob Moir

Roy Ries

Liane Thibodeau

Paula Tippett

Allan Vallis

Jessica Vihvelin

Nikole Watson

Seamus Watters

PERSONNEL

DIRECTRICE GÉNÉRALE Lois Corbett

PERSONNEL DES PROGRAMMES

Matt Abbott, Sentinelle de la baie de Fundy

Anne Carruzzo, traductrice

Anne Fauré, *Programme de conservation des aires marines*

Kaleigh Holder, *Programme de protection de l'eau douce*

Dave Ireland, Programme de conservation des aires marines

Nadine Ives, *Projet Tous dehors pour apprendre* Jonna Karhunen, *Projet Tous dehors pour apprendre*

Jon MacNeill, *Directeur des communications*Corev Robichaud, *Communications*

ADMINISTRATION

Stephanie Phillips

STAGIAIRES

Joe Tunney

Sue Tran

Maegan Burtt

Daniel Nunes

Pour diffuser une publicité ou vous abonner à écoalerte, veuillez communiquer avec : RÉDACTEUR EN CHEF

REDACTEUR EN C

Jon MacNeill

jon.macneill@conservationcouncil.ca

CONCEPTION
Stacy Howroyd
design@makeanimprint.ca

éditorial

PAR LOIS CORRETT

« Comment allez-vous

aujourd'hui?»

C'est ainsi que Louise Comeau commence le dernier rapport du Conseil de conservation concernant les effets du changement climatique sur notre santé physique et mentale.

Comme vous êtes en train de lire notre magazine, je ne pense pas me tromper en disant que vous êtes parfois inquiet, anxieux, voire dépassé, à la vue des manchettes, des rapports et des phénomènes que vous voyez se produire dans notre province, au Canada et dans le monde.

Cette édition de juin 2019 d'**ÉcoAlerte** est axée sur le changement climatique et la santé au Nouveau-Brunswick.

Nous vous y présentons un résumé exhaustif du rapport de M^{me} Comeau, qui dépeint clairement la situation qui pourrait, mais ne doit pas obligatoirement, survenir au cours des trois prochaines décennies.

Nous parlons de l'intention mal avisée du gouvernement provincial de lever le moratoire sur la fracturation du gaz de schiste, et de sa réticence à accueillir les avantages et la multitude de nouveaux emplois qui accompagneraient le développement d'énergies propres.

Nous exhortons le premier ministre à protéger les Néo-Brunswickois du changement climatique, pas de la taxe sur le carbone. Et nous fêtons la victoire que la politique publique sensée a remportée dans le cadre de la décision de la Cour d'appel de la Saskatchewan selon laquelle la tarification nationale de la pollution par le carbone est, bien sûr, constitutionnelle.

Tout n'est, cependant, pas sombre à ce chapitre. Comme en témoigne l'article de fond de Jon MacNeill sur le nombre croissant de Néo-Brunswickois qui ont déjà amorcé la transition vers un mode de vie à faible empreinte carbone fondé sur des énergies propres. Les histoires de ces Néo-Brunswickois constituent pour nous tous d'excellents modèles et « guides de l'apprenti ».

Notre intention n'est pas d'ajouter à vos inquiétudes, mais de faire prendre conscience à tous les Néo-Brunswickois de la gravité des effets du changement climatique ici, dans notre province, et pour notre population. Et, plus que tout, nous souhaitons inciter les citoyens à changer et à prendre des mesures concrètes à tous les niveaux de gouvernement ainsi qu'au sein des entreprises et de l'industrie.

Nous avons, certes, du pain sur la planche. Mais, en unissant nos forces, nous pouvons rendre notre province plus durable et empêcher les pires répercussions prévues dans le rapport de Louise Comeau et celui du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Ne baissez pas les bras. Ne perdez pas espoir. Agissez! Et faites entendre votre voix!



Lois Corbett est la directrice générale du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.



Photo de couverture

Louise Comeau dans son endroit préféré: sa propriété de Keswick Ridge, au Nouveau Brunswick, où elle aime recevoir du monde, élève des poules, jardine (extensivement!) et se ressource dans la nature pour mieux gérer sa propre éco anxiété face au changement climatique.

Louise invite souvent des amis, des membres de sa famille, des collègues et des étudiants chez elle pour leur montrer des façons pratiques que nous pouvons tous utiliser afin de faire une petite différence en vue de résoudre les grands problèmes du changement climatique.



180, rue St. John, Fredericton Nouveau-Brunswick Canada E3B 4A9

Tél.: (506) 458-8747

Courriel: info@conservationcouncil.ca www.conservationcouncil.ca



u début du mois de juin, le Conseil de conservation n'en croyait pas ses oreilles lorsqu'il a appris que, durant une réunion à huis clos organisée un mois auparavant, le premier ministre, Blaine Higgs, et les membres de son gouvernement progressiste-conservateur avaient discrètement pris des mesures pour lever le moratoire sur la fracturation dans la région de Sussex; il n'en revenait pas non plus de devoir rappeler au gouvernement minoritaire

d'experts indépendante sur le moratoire n'ont

que les conditions de la commission

pas été remplies.

Publié en février 2016, le rapport de la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique contient plus de données probantes selon lesquelles un moratoire sur le développement gazier traditionnel risqué relève d'une politique publique sensée pour protéger l'eau potable et la qualité de l'air et veiller à la santé et à la sécurité de la population dans le contexte du changement climatique.

Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des arguments que les commissaires avancent dans leur rapport :

Aujourd'hui, ce sont les technologies propres à faible émission de carbone qui recèlent les défis et les occasions du développement économique; en effet, les gouvernements du monde entier, dont celui du Nouveau-Brunswick, se préparent en vue des possibilités et des enieux liés au changement climatique. Les commissaires affirment que le Nouveau-Brunswick doit abandonner progressivement les économies « à l'ancienne » axées sur l'extraction des ressources pour entrer dans une nouvelle ère à valeur ajoutée fondée sur les connaissances et mue par de nouvelles formes d'énergie; les commissaires déclarent à cet égard que le monde se tourne vers des systèmes énergétiques

intégrés qui seront appuyés par diverses technologies de pointe, dont la plupart ne nécessiteront pas de combustibles fossiles

constitue la politique la plus intelligente, et en profite pour rappeler au gouvernement que les conditions de la levée du moratoire n'ont pas été remplies.

- Au Nouveau-Brunswick. le système de protection environnementale et de réglementation de l'énergie est sujet aux conflits d'intérêt. Les commissaires soulignent d'ailleurs d'importantes lacunes dans le cadre de travail actuel, notamment le manque de compréhension et la cartographie déficiente des nappes d'eau souterraines; ils relèvent également des volets complètement ratés, comme l'échec du règlement sur la classification des eaux visant à protéger les rivières et les ruisseaux. L'approche actuelle signifie qu'un ministère gouvernemental doit avoir deux chefs, et donc, que les ministres servent deux maîtres : un premier qui fait la promotion des projets énergétiques et un deuxième qui les réglemente. Ce système provoque non seulement de la confusion, de la colère et de la méfiance, mais crée également trop de questions sans réponse, plus particulièrement en ce qui concerne les effets cumulés des projets énergétiques sur l'eau, l'air et la santé publique.
- La communication nation-à-nation avec les collectivités des Premières Nations fait cruellement défaut et nécessite des années de réparation et de renforcement des capacités pour toutes les parties concernées.
- « Les commissaires soulignent, à juste titre, que la signature du premier accord universel sur le climat a donné au monde une nouvelle orientation et que ce sont l'énergie propre et l'efficacité énergétique qui recèlent aujourd'hui les véritables occasions de création d'emplois et de croissance économique », déclare Lois Corbett, directrice exécutive du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

« Les atouts économiques des énergies renouvelables se confirment chaque mois et l'efficacité énergétique est depuis longtemps reconnue comme un outil efficace pour créer des emplois et maintenir le coût de l'électricité à un niveau abordable. »

M^{me} Corbett ajoute qu'« à la lecture du rapport des commissaires, il est clair que le système de réglementation et de surveillance du Nouveau-Brunswick est sujet aux conflits d'intérêt et, au mieux, est bien loin d'être prêt à gérer le développement du gaz de schiste. Si nous consacrons 90 % de nos efforts ainsi que l'ingéniosité des Néo-Brunswickois à la transition vers une énergie propre, nous irons tous beaucoup mieux que si nous continuons une interminable conversation sur la fracturation. »

Avant de conclure que : « le moratoire, qui était la bonne décision de politique publique en 2014, demeure la bonne politique publique aujourd'hui et à long terme ». Les commissaires mettent en exergue le carrefour auquel sont arrivés notre province, et le monde entier; il est, en effet, difficile d'imaginer l'avenir d'un nouveau développement du gaz de schiste dans un monde déterminé à protéger nos familles du changement climatique. Les deux voies les plus propices à la création actuelle de nouveaux emplois au Nouveau-Brunswick sont celles de l'efficacité énergétique et de la technologie des énergies propres. Voilà le chemin sur lequel nous devons nous engager; de plus, en prenant cette direction, nous ne mettons pas notre eau potable, ni la santé de nos collectivités en danger. »

Lire le rapport de la commission dans son ensemble sur notre site Web : www.conservationcouncil.ca/fr/

- Par Jon MacNeill

Le Nouveau-Brunswick en fait-il assez pour promouvoir le secteur des énergies renouvelables sur son territoire?

La Journée de l'air pur a eu lieu le 5 juin, mais, selon les intervenants du secteur privé de l'énergie, il est nécessaire d'améliorer l'éducation et la communication dans ce domaine.



PAR JOE TUNNEY

I suffit de considérer des entreprises privées, comme Greystone Energy Systems, qui produit des systèmes de climatisation éco-énergétiques, ou la ville de Saint John, qui agrandit son parc d'éoliennes et son réseau de panneaux solaires, pour constater que les industries vouées à l'énergie propre ont le vent en poupe au Nouveau-Brunswick.

Cependant, la célébration de la Journée de l'air pur, le 5 juin dernier, bien qu'assombrie par la récente nouvelle selon laquelle le premier ministre Blaine Higgs entend permettre la fracturation du gaz de schiste près de Sussex, constitue une occasion de se demander si les politiciens veillent à donner à cette nouvelle industrie suffisamment d'espace pour prospérer au Canada.

Suivons-nous la vague du changement, ou avons-nous manqué le bateau?

Dans une lettre ouverte publiée à la fin mai dans *The Globe and Mail*, Merran Smith, directrice exécutive de Clean Energy Canada, affirme que le secteur de l'énergie propre rythme déjà notre présent, et qu'il rythmera encore davantage notre avenir. Mais, si les politiciens et les médias persistent à ne pas en discuter, on ne peut pas reprocher aux Canadiens de ne pas être au courant des possibilités qu'offre l'énergie propre dans leur milieu, et de craindre le pire.

C'est un problème que nous ne pouvons pas ignorer, et que nous devons résoudre.

La communication pose problème

Sarah Arsenault, porte-parole de l'entreprise Naveco Power de Fredericton, estime que les problèmes de communication constituent l'un des obstacles qui empêchent les Néo-Brunswickois d'explorer des solutions vertes.

Elle explique que Naveco est l'une des quelques entreprises vouées au développement de l'énergie propre de la province.

Elle est d'avis que ce sont des gens comme eux qui doivent passer le message.

Elle relève cependant que, selon un récent

sondage, 87 % des conservateurs du Canada souhaitent davantage d'investissements dans les énergies renouvelables, ce qui, selon elle, signifie que les gens veulent avoir plus d'occasions de bénéficier des avantages de l'énergie propre dans leur province.



Un réseau de 240 panneaux solaires à l'Auenland Farm, aux abords de Sussex. En 2018, l'« éleveur de panneaux solaires », Frank Jopp, a expliqué qu'il étendait son réseau à 400 panneaux.

« Si nous voulons réellement tirer parti des énergies renouvelables, plus propres, nous avons besoin du soutien de tous les intervenants de la sphère politique », déclare Lois Corbett, directrice exécutive du Conseil de conservation. « Minimiser les répercussions du changement climatique n'est pas un sport d'équipe. Pour protéger la santé et la sécurité des Néo-Brunswickois, l'ensemble des acteurs de tous les milieux doivent unir leurs forces. »

Autre bonne nouvelle pour Naveco : En 2017, elle a obtenu, dans le cadre du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle (LORESS), un contrat visant à construire l'un des premiers parcs éoliens communautaires, de 20 MW, près de Bathurst.

« Mais nous ne pouvons pas donner trop de détails à ce sujet avant que tous les aspects du contrat soient finalisés », précise Mme Arsenault.

« La bonne chose à faire »

Mark McCann, président de MJM Solar Solutions, une entreprise située aux abords de Fredericton qui vend et installe de l'équipement solaire, pense également que l'on peut en faire plus pour promouvoir l'industrie de l'énergie propre au Nouveau-Brunswick.

« Il y a assurément des possibilités que l'on pourrait exploiter un peu mieux », affirme-t-il. « Nous sommes voisins de la Nouvelle-Écosse qui, à mon avis, a actuellement l'un des meilleurs programmes du pays dans ce domaine. »

En effet, la Nouvelle-Écosse offre un remboursement pouvant aller jusqu'à 8 500 \$ pour les systèmes d'énergie solaire admissibles.

Il ne pense, en revanche, pas que le Nouveau-Brunswick est à la traîne, mais simplement qu'il pourrait en faire plus.

C'est surtout le manque d'éducation qui pose problème à cet égard. Dans le cas de l'énergie solaire, il faut plus de temps pour avoir un rendement ici, parce que l'électricité coûte moins cher que dans la majorité des autres provinces.

De même, la plupart des gens pensent qu'à cause de la neige, la capacité du Nouveau-Brunswick de produire de l'énergie solaire est considérablement inférieure à celle de la Californie.

Or, il faut savoir que, dans le Canada atlantique, un système d'un kilowatt produit approximativement 73 % de l'énergie qu'il produirait en Californie.

«En fait, la neige n'a pas vraiment d'importance, parce que, neige ou pas, il n'y a, de toute façon, pas beaucoup d'ensoleillement en hiver », explique Mark McCann. «Par contre, en été, nous avons des journées beaucoup plus longues.»

M. McCann relève, cependant, que, même sans un système de remboursement aussi généreux que celui de la Nouvelle-Écosse, les gens se tournent vers cette technologie.

« Parce qu'ils savent que c'est la bonne chose à faire. »

Mais, avec le retour de la fracturation, qui fait les manchettes à la place des énergies propres, on peut se demander si les politiciens commencent aussi à se rendre compte de la bonne chose à faire.

Le canada s'inscrit à nouveau parmi les chefs de file de la gestion et de la protection des pêches

Le Conseil de conservation salue l'adoption de la nouvelle *Loi sur les pêches* canadienne, les modifications visant à élargir la définition des habitats du poisson ainsi que l'encouragement à la réconciliation

PAR JOE TUNNEY

e Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick salue avec un enthousiasme non dissimulé les efforts visant à améliorer la gestion de nos pêches et de nos océans, qui ont été couronnés de succès lors de l'adoption de la nouvelle *Loi sur les pêches*, en juin.

Ces modifications juridiques attendues depuis longtemps ayant maintenant force de loi, notre pays s'inscrit à nouveau parmi les chefs de file de la gestion et de la protection des pêches.

« C'est, pour l'essentiel, une nouvelle loi sur les pêches », déclare Lois Corbett, directrice exécutive du CCNB. « La présente version annule les changements médiocres apportés à la politique publique il y a sept ans et enchâsse dans la loi des décisions modernes fondées sur des données scientifiques concernant la gestion des pêches. »

Bonne nouvelle pour des milliers de pêcheries durables et les emplois du secteur du tourisme dans le Canada atlantique

Les modifications apportées aujourd'hui annulent celles du projet de loi C-38, qui avaient considérablement affaibli cette loi en 2012.

Elles comprennent des améliorations qui obligent, entre autres, le ministère des Pêches et des Océans ainsi que la Garde côtière canadienne à gérer les stocks de façon durable et à élaborer des plans de rétablissement si une population donnée passe en dessous d'un certain niveau. Elles définissent de façon plus large l'habitat du poisson, rétablissent les interdictions antérieures concernant « la détérioration, la destruction et la perturbation de l'habitat du poisson » et tout ce qui cause « la mort du poisson par d'autres moyens que la pêche ».

De même, le savoir autochtone, l'indépendance des détenteurs de permis de pêche commerciale côtière, les données scientifiques et les effets sur les collectivités et les écosystèmes côtiers sont tous des facteurs dont il faut maintenant tenir compte durant les processus décisionnels ministériels. Des exceptions peuvent être faites pour des raisons socio-économiques, mais ces raisons doivent être annoncées publiquement.

« Ces modifications aident à faire du Canada un chef de file mondial en termes de gestion des eaux », se réjouit Matt Abbott, directeur du programme de protection marine du Conseil de conservation et sentinelle de la baie de Fundy. « Dans l'ensemble, la nouvelle *Loi sur les pêches* constitue un solide pas en avant, et le Conseil de conservation se réjouit de travailler avec les nations autochtones, les pêcheurs côtiers et les autres acteurs pour veiller à ce que la nouvelle Loi soit entièrement mise en œuvre et respectée. »

Cette nouvelle version de la Loi indique clairement les projets qui nécessitent un permis ministériel et définit un processus plus transparent par lequel les ayants droit et les parties prenantes peuvent participer au processus décisionnel.

« Pour que ces modifications soient efficaces, nous nous sommes engagés à avoir une capacité solide en matière de mise en application et à augmenter le nombre d'agents des pêches (et de l'habitat) de première ligne. », peut-on lire sur le site Web du gouvernement fédéral.

La nouvelle Loi fait des pas de géant pour encourager la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, qui se caractérisent par une incroyable diversité. Elle atteint cet objectif en exigeant notamment que l'on tienne compte du savoir traditionnel dans le cadre de tous les projets. De plus, si une décision risque de porter atteinte à des droits ou à des territoires autochtones, le gouvernement fédéral a la capacité de créer des ententes avec les instances dirigeantes autochtones concernées.

Fait important pour le Canada atlantique, la nouvelle Loi fait en sorte que les pêcheries côtières indépendantes demeurent la colonne vertébrale des collectivités côtières.

« Cet aspect aide à renforcer l'application des politiques sur le propriétaire-exploitant et la séparation de la flottille pour mieux protéger les emplois et veiller à ce que les bénéfices de la pêche aillent directement aux pêcheurs et aux collectivités côtières », explique Anne Fauré, Spécialiste des pêches du Golfe du Saint-Laurent du Conseil de conservation.

Les craintes du Conseil de conservation

Bien qu'il s'agisse d'un jalon extrêmement important pour les pêches du Canada, le Conseil de conservation est déçu que les sénateurs aient éliminés la modification relative au « débit d'eau ». Ce volet proposé était fondé sur les meilleures données scientifiques probantes existantes, qui auraient normalement dû orienter clairement les législateurs. Concrètement, l'élimination de cette section de la Loi ouvre la voie à des zones grises favorables au développement à l'intérieur d'écosystèmes vitaux pour les poissons et leur habitat.

« Cette section aurait pu être le point d'orgue de la nouvelle *Loi sur les pêches* et de la protection de l'habitat des poissons d'eau douce », a déclaré Lois Corbett. « La liberté de mouvement des espèces est incroyablement importante, et la santé des écosystèmes nécessite l'établissement d'une connexion entre les différents plans d'eau. Bon nombre de ces écosystèmes, dont certains risquent de s'effondrer, exigent une attention immédiate. »

À partir de maintenant, le Conseil de conservation espère la parfaite application de ces modifications, sachant que leur mise en œuvre nécessitera une présence sur le terrain ainsi que la collaboration de toutes les parties prenantes.

Matt Abbott, qui a été témoin des conséquences des reculs des lois environnementales opérés en 2012, ajoute à cet égard : « L'important est que ces modifications ne soient pas traduites dans les faits juste demain, mais jour après jour, mois après mois, année après année. » •



PAR JON MACNEILL

Le ciel est clair et le soleil brûlant.

Une épaisse couche d'ozone ondule au-dessus de l'asphalte. Peu importe la quantité d'eau que vous buvez, vous savez qu'elle ne suffira pas à remplacer la quantité que vous perdez par la transpiration, que vous bougiez ou non.

Et pour bon nombre de Néo-Brunswickois, qui habitent dans la province dont la population de plus de 65 ans est la plus importante au pays, il n'est pas question de s'adonner à une quelconque activité.

C'est la troisième journée de suite à plus de 30 degrés. Vous êtes agité. Épuisé. Même si vous vous êtes enfermé à l'intérieur, rideaux tirés, à fondre dans votre chaise depuis le début de la vague de chaleur.

Vous avez déjà vécu ce type de journée au fil des ans. Mais jamais autant l'une à la suite de l'autre. Jamais de façon aussi persistante.

Déprimé, vous vous rendez compte que ces journées tièdes et libératrices qui rendaient l'été néo-brunswickois si magnifique se font de plus en plus rares, et que la situation ne s'améliorera pas.

Ainsi va la vie aujourd'hui.

Un scénario ir(réel)

Mais ce n'est pas une fatalité. Fondé sur des données scientifiques, le scénario ci-dessus indique ce que sera le destin du Nouveau-Brunswick si les gouvernements, les entreprises, l'industrie et les citoyens ne prennent pas des mesures sérieuses pour limiter la pollution par le carbone à l'origine de la crise climatique que nous subissons déjà.

Dans quelle mesure la situation va-t-elle empirer? Qu'est-ce que cela signifiera pour la vie de tous les jours au



Télécharger le rapport La santé climatique pour des Néo-Brunswickois en santé

Nouveau-Brunswick? Qui en souffrira le plus? Pouvons-nous y faire quelque chose?

Ces questions sont abordées dans le nouveau rapport du Conseil de conservation, La santé climatique pour des Néo-Brunswickois en santé : Une proposition pour diminuer la pollution et protéger la santé de la population du Nouveau-Brunswick, élaboré par M^{me} Louise Comeau et publié à la fin du mois de juin.

Conclusion : il y a de l'espoir. Il y a, en effet, des mesures concrètes que nous pouvons prendre pour changer les sombres prévisions présentées ci-haut et dans le rapport.

Mais, voyons tout d'abord les prévisions établies conformément aux conclusions des recherches scientifiques et des données sur la santé du Nouveau-Brunswick concernant la vie dans notre province entre 2021 et 2050.

La mauvaise nouvelle

Il se peut que vous pensiez que le changement climatique ne pose pas un problème de santé publique. Étant donné l'accent prépondérant que l'on met sur la détérioration environnementale, la disparition des espèces et l'endommagement des infrastructures publiques et privées, vous êtes excusable. Mais, lorsqu'on associe les données de sources telles que celles de l'Atlas climatique du Canada et des profils de santé communautaires du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, entre autres, on obtient un scénario qui donne vraiment à réfléchir.

C'est ce scénario que M^{me} Comeau expose dans son rapport, qui constitue la première analyse globale des répercussions du changement climatique sur la santé physique et mentale des Néo-Brunswickois, mais plus particulièrement des très jeunes enfants, des aînés, des personnes isolées et des personnes à faible revenu.

Elle y présente également des prévisions climatiques ainsi que le profil de santé communautaire actuel de 16 collectivités du Nouveau-Brunswick, dont les régions d'Edmundston, de Campbellton, de Dalhousie, de Bathurst, de Caraquet, de Miramichi, de Moncton, de Sackville, de Sussex, d'Oromocto, de Fredericton, de Minto, de Woodstock, de Grand-Sault, de St. Stephen et de Saint John.

Qu'en est-il de la météo?

Les Néo-Brunswickois n'ont pas l'habitude des journées caniculaires à plus de 30 degrés, et encore moins sur de longues périodes. Mais, selon les données, c'est à cela que nous devons nous attendre à court et moyen terme.

Suite à la page 6

Dans son analyse, Louise Comeau montre qu'au cours des 30 prochaines années, le nombre de journées à plus de 30 degrés augmentera de 122 à 300 % dans chacune des collectivités indiquées ci-dessus durant l'été si nous n'unissons pas nos forces pour éliminer la pollution qui emprisonne la chaleur et provoque le réchauffement planétaire.

Par exemple, Fredericton peut s'attendre à avoir au moins 20 de ces journées caniculaires chaque été, par rapport à la moyenne de huit enregistrée entre 1976 et 2005, soit une augmentation de 150 %.

Bathurst pourrait avoir au moins 14 journées très chaudes d'ici à 2021, et jusqu'en 2050, soit bien plus que sa moyenne actuelle de six journées. Les régions de Miramichi et de Minto afficheront 20 journées caniculaires, Oromocto en enregistrera 21 (12 de plus qu'aujourd'hui), Woodstock 15 (six de plus qu'aujourd'hui), St. Stephen 11 (sept de plus qu'aujourd'hui) et la région de Sussex 12 (huit de plus qu'aujourd'hui), pour ne citer que ces quelques exemples.

C'est une énorme différence par rapport à la normale. La température influence les cycles de la nature, notre mode de vie ainsi que notre santé mentale et physique.

Par exemple, nous savons que les vagues de chaleur peuvent causer le décès des personnes âgées ou malades, comme nous avons pu le constater ces dernières années en **Europe**, aux **États-Unis** et au **Québec**. Autre réalité : la chaleur accrue favorise l'apparition des problèmes de santé ou exacerbe les troubles existants.

Des chercheurs du domaine de la santé du monde entier ont constaté que le changement climatique contribuait à l'apparition des troubles respiratoires (à cause de l'augmentation de la pollution atmosphérique, des feux de forêt extrêmes, des épisodes de sécheresse et des tempêtes de poussière), des réactions allergiques (surtout à cause de la présence accrue de l'herbe à poux), des cancers, des blessures traumatiques, des maladies d'origine vectorielle (imputables aux insectes porteurs de maladies, comme les tiques à pattes noires), des maladies d'origine alimentaire et hydrique (l'eau contaminée constituant un milieu propice à la croissance bactérienne), de la malnutrition et des troubles de santé mentale (en raison de l'obligation de quitter son foyer, du chagrin causé par la perte de biens auxquels on tient, du stress induit par les phénomènes météorologiques extrêmes, de l'anxiété et de la dépression), et amplifiait l'ensemble de ces problèmes.

Une augmentation des jours sans gel... mais ne nous réjouissons pas trop vite

Comme Louise Comeau le montre dans son analyse, des températures moyennes plus élevées, surtout au printemps et en hiver, entraînent une augmentation du nombre de jours sans gel par année. Cela signifie que, par rapport à la moyenne enregistrée entre 1976 et 2005, les Néo-Brunswickois peuvent s'attendre à une augmentation de 19 à 22 jours sans gel entre 2021 et 2050.

Mais ne nous réjouissons pas trop vie.

Des températures plus élevées augmentent le risque d'exposition aux tiques porteurs de la maladie de Lyme et ouvrent la voie à des conditions climatiques propices à l'expansion et à l'arrivée d'autres espèces de tiques et de maladies. Nous sommes déjà témoins de ce scénario, surtout dans le Sud du Nouveau-Brunswick. En 2017, on a répertorié 29 cas confirmés de maladie de Lyme dans la province, ce qui est plus élevé que les huit cas enregistrés l'année précédente.

Plus de pluies torrentielles, plus d'inondations extrêmes

Durant les décennies à venir, l'augmentation des températures occasionnera une augmentation des précipitations au Nouveau-Brunswick. Parce qu'un air plus chaud est plus humide. Selon les calculs des scientifiques, chaque augmentation d'un degré Celsius provoque une augmentation de 7 % de l'humidité dans l'atmosphère.

Qu'est-ce que cela signifie? Dans son analyse, Louise Comeau montre que les précipitations qui surviendront au Nouveau-Brunswick seront probablement moins fréquentes, mais plus intenses, ce qui provoquera une augmentation des précipitations annuelles totales dans l'ensemble de la province.

Il en résultera, d'une part, une augmentation des averses torrentielles, de la quantité de neige et de la **profondeur** de la neige, qui viendra intensifier les inquiétudes liées aux crues printanières et accroître les risques d'inondations, et, d'autre part, une augmentation de la pluie verglaçante en hiver, qui provoquera des inondations hivernales ainsi que des embâcles et des surfaces glacées et enneigées qui rendront les déplacements dangereux, surtout pour les aînés.

En 2018 et 2019, le Nouveau-Brunswick a connu des inondations sans précédent le long de la rivière Wolastoq (St. John), en partie à cause d'accumulations de neige et de pluies supérieures à la moyenne (imputables en partie au changement climatique). Il y a, bien sûr, d'autres facteurs, comme l'affectation des terrains et des forêts, les problèmes de planification du développement des plaines inondables, auxquels il faut ajouter la variabilité naturelle et l'influence prépondérante du changement climatique, qui accroissent la probabilité des phénomènes extrêmes, dont les inondations.

Selon les prévisions, les pluies pourraient augmenter de 7 à 9 % à court et à moyen terme au printemps, et la neige, la pluie et la pluie verglaçante de 8 à 11 % en hiver, les quantités les plus importantes étant attendues dans les collectivités du Nord.

Nassir El-Jabi, hydrologue à l'Université de Moncton, a récemment déclaré à la CBC qu'il estimait que, d'ici à 2100, au Nouveau-Brunswick, des inondations fréquentes, mais peu importantes pourraient entraîner une augmentation de 30 à 55 % des niveaux d'eau, et les inondations extrêmes, telles que celles survenues en 2018 et 2019, pourraient être de 21 % plus importantes.

Suite à la page 7



Dans son rapport, Louise Comeau indique que « les conditions météorologiques deviennent plus chaudes, plus humides, plus extrêmes et moins sécuritaires, parce que les niveaux de gaz à effet de serre ne sont pas où ils devraient être et que nous ne changeons pas nos habitudes. »

Dépression et abandon

Suite à la Grève des écoles pour le climat lancée par Greta Thunberg, une jeune Suédoise de 16 ans, nous avons pris conscience que les adolescents et les jeunes adultes se font de plus en plus de souci concernant le changement climatique. L'hiver et le printemps derniers, des étudiants de Fredericton, de Moncton, de Campbellton, d'Edmundston, de Saint John et de Sackville se sont joints au mouvement en sortant de leur école pour manifester contre la léthargie du gouvernement et de l'industrie face au changement climatique.

Les professionnels de la santé mentale sont de plus en plus préoccupés par les effets psychologiques du changement climatique. Les conséquences du changement climatique, telles que les coupures de courant, peuvent saper le bien-être des gens et provoquer une sorte d'éco-anxiété, c'est-à-dire la peur chronique d'un destin climatique funeste.

Au-delà du stress et de l'anxiété instantanément suscités par les catastrophes liées au changement climatique, les troubles de santé mentale et chronique que ces événements provoquent sont encore plus effrayants.

Selon l'American Psychology Association, ces effets comprennent les troubles de stress post-traumatique, la dépression, le suicide, l'abus de substances, la détérioration des relations sociales, les agressions, la violence ainsi que des sentiments d'impuissance, de crainte et de fatalisme.

Qu'est-ce que tout cela signifie?

Les aînés et les mères célibataires à faible revenu qui vivent dans une maison mal isolée sans système de climatisation sont plus vulnérables à la chaleur accablante et aux phénomènes climatiques extrêmes. Ces personnes n'ont pas toujours un véhicule pour quitter leur maison ou risquent de n'avoir que peu de connaissances auxquelles elles peuvent demander de l'aide en cas de panne de courant.

Une femme âgée qui vit seule, dont le revenu est faible, qui est atteinte d'un ou de plusieurs problèmes de santé et qui n'a que peu de contacts sociaux est particulièrement vulnérable aux problèmes de santé mentale et physique qui accompagnent les phénomènes extrêmes aggravés par le changement climatique.

Les journées caniculaires et le smog (ozone au niveau du sol nocif pour le cœur et les poumons) posent des risques accrus pour les personnes qui souffrent d'asthme.

En règle générale, le Nouveau-Brunswick raffinerie de pétrole du Canada, qui se trouvait affiche de bas niveaux de pollution liée au smog. Cependant, des collectivités comme Saint John, Belledune et Edmundston, qui abritent des exploitations industrielles (pulpe et papier, centrales électriques au charbon, fusion du plomb et raffinage de pétrole), enregistrent des niveaux de particules fines proches du maximum ainsi que de plus fortes concentrations de smog.

Katie Hayes, une chercheuse réputée qui axe ses travaux sur les effets du changement climatique sur la santé mentale, souligne dans son récent document que les effets du changement climatique sur la santé mentale sont en train de s'accélérer, ce qui provoque un certain nombre de répercussions directes, indirectes et générales qui affectent de façon disproportionnée les personnes les plus marginalisées.

La bonne nouvelle : un meilleur scénario

Le ciel est clair et le soleil brûlant.

Le mercure a dépassé la barre des 30 degrés, et vous vous souvenez avoir lu, il y a environ 20 ans, la prévision vous avertissant que ce type de journée deviendrait de plus en plus la norme. Vous êtes heureux que les mesures prises à tous les échelons, des collectivités aux plus hauts niveaux du gouvernement et de l'industrie, aient permis d'éviter une telle catastrophe.

Il n'en reste pas moins que, ce jour-là, vous décidez de rester à l'intérieur. Vous ne tolérez tout simplement plus la chaleur aussi bien que lorsque vous étiez jeune.

Mais, à l'intérieur, l'atmosphère est paradisiaque : grâce à des portes et à des fenêtres spéciales, à un grenier, à un sous-sol et à des murs super isolés, vous vous sentez à l'aise, quelle que soit la température extérieure, chaude ou froide.

Vous apercevez le reflet du rayon de soleil qui frappe le pare-brise de votre voiture électrique stationnée dans l'allée. Elle est en train de se recharger à partir des panneaux solaires installés sur le toit de votre maison et d'un groupe de batteries placé sur le mur et dissimulé par un tableau de votre artiste préféré.

Même si vous avez besoin de plus de courant que celui que vous fournissent vos panneaux et vos batteries, vous êtes tranquille, car vous savez que le reste vient d'un service public entièrement alimenté par des sources d'énergie renouvelable.

Les usines au charbon et au gaz d'hier sont depuis longtemps fermées, et les personnes qui y travaillaient profitent aujourd'hui d'une nouvelle carrière dans les secteurs florissants des technologies et des énergies propres.

La qualité de l'air ne vous préoccupe pas vraiment, ce qui n'était pas le cas lorsque vous habitiez à côté de la plus grande

alors à Saint John.

Les taux de cancer ont diminué dans toutes les régions, y compris à Port City, à Edmundston et à Belledune, où se trouvaient à l'époque des industries lourdes et polluantes.

Vous vous levez pour aller à la cuisine vous préparer un sandwich avec des légumes cultivés à quelques rues de chez vous, dans l'un des jardins communautaires qui parsèment le paysage du quartier.

Vous souriez. Ainsi va la vie aujourd'hui.

Un nouveau scénario

Nous n'y échapperons pas : notre vie dépend et dépendra toujours de l'énergie. Mais nous pouvons choisir d'où provient cette énergie : soit de sources qui polluent notre environnement et nuisent à notre santé, comme le charbon, le pétrole et le gaz, soit de sources qui offrent un meilleur équilibre par rapport à ce que notre planète peut supporter. Ce choix nous appartient.

Aujourd'hui, c'est un choix que nous devons exiger.

Le rapport de Louise Comeau ainsi que le *Plan* d'action sur le climat du Conseil de conservation publié en 2016 proposent une stratégie pour concrétiser le scénario source de santé et de bonheur présenté dans la section précédente.

La résolution de l'enjeu du changement climatique permettra de remédier à tant de problèmes sur les plans social, environnemental, de la santé et du travail que nous ne pouvons pas considérer qu'il s'agit d'une simple crise, mais d'une occasion en or de rétablir la situation.

Il n'en reste pas moins que les prévisions scientifiques sont funestes.

En effet, selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, nous avons environs 10 ans pour résoudre les problèmes liés au changement climatique. Et même si nous y arrivons, nous serons confrontés à certaines répercussions.

Mais nous pouvons faire ce qui est juste; nous pouvons limiter la souffrance. Nous ne devons pas nous désespérer, ni nous décourager.

Alors, que pouvez-vous faire dès aujourd'hui?

Parlez du changement climatique. Lisez les recommandations que Louise Comeau fait dans son rapport et partagez-les avec toutes les personnes que vous connaissez.

Faites tout votre possible chez vous et autour de vous pour limiter la pollution par le carbone que vous émettez dans l'atmosphère. Mais les changements que nous devons faire vont au-delà d'une meilleure isolation et des appareils éconergiques.

Dans son rapport, Louise Comeau encourage toutes les personnes désireuses de protéger la santé du public des effets à court et à long terme du changement climatique à faire entendre leur voix et à exiger des entreprises, de l'industrie et des politiciens qu'ils prennent les mesures qui s'imposent.

Il y a un meilleur scénario. Il nécessite un travail acharné, mais, ensemble, nous pouvons en faire une réalité.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK NE FAIT PAS SA PART POUR LUTTER CONTRE LE

changement climatique

Le climat est de plus en plus marqué par des conditions météorologiques extrêmes, et cela nous inquiète.

Au vu des inondations, des tempêtes de vent et de glace et des vagues de chaleur dont nous sommes actuellement victimes, nous savons que quelque chose a changé. Le changement climatique affecte les lieux que nous aimons. Pour l'amour du Nouveau-Brunswick, nous devons ouvrir la voie à un avenir moins pollué et plus sécuritaire pour nos collectivités.

Depuis 2014, **les dégâts causés par des conditions météorologiques extrêmes** (inondations, tempêtes de glace) **au Nouveau-Brunswick** ont coûté plus de





Au prorata de la population, le Nouveau-Brunswick est la troisième province la plus émettrice, derrière l'Alberta et la Saskatchewan. Le Canada fait lui-même partie des dix plus importants émetteurs du monde et, au prorata de la population, il arrive en quatrième position. **Or, faire notre part signifie faire notre juste part.**

Nous devons **reconstruire notre système énergétique**, et nous pouvons le faire durant les cinq à dix prochaines années. Mais, pour y arriver, nous avons besoin d'un plan assorti de cibles claires.

Le gouvernement provincial affirme qu'il **est déterminé à mettre** en place le **plan d'action provincial sur les changements climatiques de 2016**, mais veut abandonner ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques.

Dans quelle mesure une telle décision témoigne-t-elle de notre volonté de faire notre part pour lutter contre le changement climatique?

Le gouvernement provincial abandonne la science au profit de la cible fédérale moins acceptable, qui consiste à atteindre un niveau de 30 % inférieur au niveau de 2005 d'ici à 2030. Or, le Canada a déjà convenu du fait que cette cible doit être plus ambitieuse d'ici à 2020 si nous voulons ralentir le changement climatique.

Si nous n'atteignons pas les cibles fondées sur des données scientifiques, **nous ne serons pas en mesure de protéger la santé** et **le bien-être des Néo-Brunswickois**. Nous n'aurons pas non plus la capacité de préparer la province à prospérer dans un monde dominé par des économies à faible empreinte carbone.



En 2016, la province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à abaisser ses émissions de gaz à effet de serre à un niveau de **35** % **inférieur à celui de 1990** d'ici à 2030 (à 10,7 millions de tonnes, soit à un niveau d'environ 45 % inférieur à celui de 2005, qui est l'année de référence fédérale).



Dans le cadre de *La transition* vers une économie à faibles émissions de carbone : le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, la province s'est également engagée à atteindre la cible établie à un niveau de **80** % inférieur à celui de **2001** (à 5 Mt, soit un niveau de 75 % inférieur à celui de 2005, qui est l'année de référence fédérale).



Notre cible de réduction pour 2030 correspond à ce que le **Groupe d'experts** intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime être nécessaire pour faire en sorte que la température moyenne de la planète ne dépasse pas de plus de 1,5 degré Celsius le niveau de l'ère préindustrielle, mais ce n'est pas le cas de notre cible pour 2050. D'ici à 2050, le monde doit atteindre un équilibre net zéro pour éviter les pires effets du changement climatique.

110%

GAZ À EFFET DE SERRE
NIVEAUX DE 1990

La bonne nouvelle est que le Nouveau-Brunswick a réussi à atteindre sa cible pour 2020, soit un niveau de 10 % inférieur à celui de 1990 (14,8 Mt), en 2016.

Mais nous pouvons et devons faire plus.

POURQUOI UNE TAXE SUR LE CARBONE EST-ELLE ÉQUITABLE POUR LE Nouveau-Brunswick?



Au bout du compte, le système fédéral de tarification du carbone est avantageux sur toute la ligne pour le ménage néo-brunswickois moyen, car l'Incitatif à agir pour le climat est supérieur au montant que paie le ménage. Dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, les gens bénéficient d'un supplément de 10 %, et les petites entreprises, les écoles, les hôpitaux et les municipalités ont droit à des subventions.

Les provinces de l'Atlantique ont un système de tarification du carbone





Île-du-Prince-Édouard





Nouveau-Brunswick

Au **Nouveau-Brunswick**, à **l'île-du-Prince-Édouard** ainsi qu'à **Terre-Neuve et Labrador**, le prix des carburants de transport est **calqué sur le barème fédéral** (4,4 cents pour l'essence en 2019). La Nouvelle-Écosse a opté pour un système de plafonnement et d'échange. Terre-Neuve et Labrador ainsi que l'île-du-Prince-Édouard ont **réduit la taxe d'accise** sur les carburants afin de contenir la hausse progressive des prix (1 cent/litre en 2019), tandis que la Nouvelle-Écosse a mis en place des critères de réduction peu exigeants qui entraînent une augmentation du coût de 1 cent/litre. Chacune de ces provinces a aussi négocié avec le gouvernement fédéral une exemption pour le mazout de chauffage.



Le Nouveau-Brunswick n'a pas négocié avec le gouvernement du Canada, mais aurait pu le faire. Le gouvernement provincial aurait pu abaisser la taxe d'accise sur les carburants dans le cadre de son dernier budget pour faire en sorte que l'augmentation progressive du coût à laquelle nous sommes assujettis soit similaire à celle des autres provinces de l'Atlantique, mais il a choisi de ne pas le faire.



Au lieu de se prévaloir du programme, le Nouveau-Brunswick a choisi d'empirer la situation en poursuivant le gouvernement fédéral en justice.



En 2020, le Nouveau-Brunswick pourra mettre en œuvre un programme de tarification du carbone élaboré au Nouveau-Brunswick à l'intention des consommateurs et de l'industrie qui soit conforme aux conditions fédérales et laisse la province décider de la façon dont elle entend dépenser l'argent.

Ne pas suivre cette voie est un choix, un choix politique, qui n'aide pas les Néo-Brunswickois à se préparer à prendre des mesures en faveur du climat ni à assurer la sécurité de nos familles et de nos collectivités.





Exempter le mazout de chauffage et investir dans la modernisation des maisons; remplacer les carburants traditionnels par des énergies propres.



Investir dans le remplacement des carburants traditionnels par des biocarburants dans les domaines de la foresterie et du chauffage.



Assujettir les plus grands pollueurs du Nouveau-Brunswick à des conditions réglementaires au moins aussi rigoureuses que celles établies par le gouvernement du Canada. Le système fédéral de tarification fondé sur la production est équitable pour l'industrie, surtout les industries à forte intensité d'émissions et celles exposées au commerce. Le barème de tarification du carbone est similaire à celui appliqué aux consommateurs et, à l'instar des avantages offerts à ces derniers, il prévoit des rabais d'au moins 80 % (ou plus pour certains secteurs, notamment celui de l'acier). Il permet ainsi de signaler, par l'imposition d'un coût, les émissions supérieures aux niveaux admis, ce qui encourage les gens à réduire leurs émissions et à investir dans des énergies de substitution propres.

EN EFFET, LE NOUVEAU-BRUNSWICK N'EST ACTUELLEMENT PAS EN BONNE VOIE

d'abaisser ses émissions de 45 % d'ici à 2030,

à moins de mettre réellement en œuvre l'ensemble de son plan d'action sur les changements climatiques et de se conformer aux règlements fédéraux



Peu de choses laissent penser que la province met actuellement en place l'ensemble de son plan d'action sur les changements climatiques, qui nécessite d'importants investissements pour adapter les infrastructures, accroître l'efficacité et promouvoir l'électricité propre ainsi que les véhicules électriques.



Au lieu de cela, nous gaspillons l'argent des contribuables pour poursuivre le gouvernement fédéral en justice.



Or, nous devrions être en train de mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques et de nous conformer à l'ensemble des règlements fédéraux, notamment en ce qui concerne la tarification du carbone, l'élimination progressive du charbon du réseau électrique, l'introduction graduelle des carburants à faibles émissions (norme sur les combustibles propres), le renforcement des normes sur les bâtiments éco-énergétiques, l'établissement de cibles pour la vente de véhicules électriques et l'utilisation croissante des énergies renouvelables.



Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un plan pour le long-terme. Un plan qui assure la transition vers une société sans émissions au cours des 15 à 30 prochaines années.



Un plan créé au Nouveau-Brunswick doit permettre de LIÉES AUX INDUSTRIES, À L'ÉLECTRICITÉ ET AUX MÉNAGES WITH ISSUES DE L'INDUSTRIE, DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET DE L'ACTIVITÉ DES MÉNAGES conformément aux cibles fondées sur des données scientifiques que nous avons fixées pour favoriser l'innovation et la modernisation de notre économie et de nos collectivités.



Une économie alimentée par DE RÉGULER LES ÉMISSIONS LIÉES AUX INDUSTRIES, À L'ÉLECTRICITÉ ET AUX MÉNAGES est un bien meilleur plan pour le Nouveau-Brunswick.



Maintenant, je fais des plans

La visite des bâtiments écologiques de 2019 a inspiré des changements et de l'espoir

PAR JON MACNEILL



Josée Green s'adresse à un groupe de personnes dans sa maison de Fredericton. Elle précise qu'elle a tiré parti de bon nombre des incitatifs et des remises d'Énergie NB tout en faisant de sa maison un exemple éclatant d'efficacité énergétique.

osée Green ne cherchait pas à sauver le monde lorsqu'elle s'est engagée sur la voie de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. L'économie d'argent qui en découlerait ne l'intéressait même pas.

Elle voulait simplement que ses enfants soient en sécurité et aient chaud.

« Nous étions en décembre; cela faisait trois jours que nous avions perdu l'électricité, et je devais dormir sous une montagne de couvertures, avec mon fils collé contre ma peau pour qu'il ait chaud », se souvient Josée dans la cuisine de sa maison super éconergique de la rue Crockett, à Fredericton, dont le toit est recouvert d'un réseau complet de panneaux solaires.

« Après cette tempête, nous savions que nous avions besoin d'un plan quasi apocalyptique. Nous avons donc tenté d'atteindre cet objectif, ce qui nous a fait prendre conscience de la consommation et de la conservation énergétiques.

Cette recherche, qui a commencé suite à une crise, est ensuite tout naturellement devenue un passe-temps mu par le désir d'en faire plus, de joindre le geste à la parole et de participer réellement au changement. »

La maison de Josée Green est la dernière que j'ai visitée durant notre projet *La voie vers un avenir plus propre : visite des bâtiments écologiques*, le 1^{er} juin dernier. Près de deux douzaines de propriétaires de maisons et d'entreprises ont ouvert



Le fils et la fille de Josée Green (à droite) jouent dans le jardin de leur maison super éconergique dont le toit comporte un réseau complet de panneaux solaires.

leur porte à un public désireux d'en savoir davantage sur les personnes de leur quartier qui, face au changement climatique, ont déjà amorcé la transition vers un mode de vie fondé sur des énergies propres.

Après cette tempête, il y a sept ans, Josée a suivi un itinéraire dont pourraient s'inspirer la majorité des personnes qui se demandent ce qu'elles peuvent faire pour diminuer leur pollution par le carbone ainsi que les coûts énergétiques associés à leur habitation.

Elle et son mari savaient qu'ils voulaient installer des panneaux solaires à un moment donné, mais ce type d'investissement n'avait de sens que s'ils commençaient par réduire le plus possible leur consommation d'énergie.

Ils ont donc installé une thermopompe et un chauffage de substitution au bois avec une sortie d'air chaud, un éclairage DEL intégral, des pommes de douche à faible débit, des appareils éconergiques ainsi que des portes et des fenêtres super isolées.

« Puis, nous sommes arrivés à un point où notre consommation d'énergie était suffisamment faible pour qu'un investissement dans l'énergie solaire ait du sens. »

En 10 ans, le temps nécessaire au paiement des panneaux, sa seule facture d'électricité s'est élevée à 30 \$ de frais de service, plus la TVH sur la petite quantité d'électricité qu'ils finiront par obtenir d'Énergie NB.

Les panneaux ont une garantie de 25 ans, ce qui équivaut à environ 15 ans d'électricité presque gratuite.

« Et, d'ici là, espérons que l'usage des batteries aura plus de sens. Alors, peut-être que le Powerwall [fabriqué par Tesla] fera partie des appareils que l'on pourra louer auprès d'Énergie NB. Et nous pourrons éventuellement utiliser la batterie dans notre voiture pour entreposer l'électricité. Il est à espérer que, dans quelques années, toutes ces innovations en réseau intelligent auront beaucoup plus de sens. »

« C'est ma maison à vie » : modèle pour le parc des vieux logements du N.-B.

C'est dans la maison moderne hyper éconergique de Josée Green que j'ai terminé ma visite. Mais je l'ai commencée à 70 kilomètres de là, en aval de la rivière, à Gagetown, dans une maison vieille de plusieurs décennies, semblable à bien des maisons du Nouveau-Brunswick.

Suite à la page 12



Edee Klee était sceptique lorsque son conjoint, Garth Hood, lui a dit qu'ils n'auraient pas besoin d'une chaudière à bois dans leur maison centenaire passive modernisée. « Je me suis dit : bon, je ne le croirai pas tant que je ne l'aurai pas vu de mes propres yeux. Eh bien, il avait raison. Et, le fait de ne pas avoir de chaudière ne me dérange absolument pas. On ne se rend pas compte que la raison pour laquelle on gravite autour du fourneau, c'est le confort, la chaleur, mais lorsque l'atmosphère de la maison est confortable, on n'en n'a pas besoin. »

La maison de deux étages de Garth Hood et d'Edee Klee a été construite en 1916, mais si vous connaissiez le montant de leur facture de chauffage pour l'hiver dernier, vous ne le croiriez pas. Eux-mêmes peinent à le croire.

« Nous sommes tombés à la renverse. Nous avons dépensé seulement 200 \$ de chauffage», déclare Edee sur un ton qui indique qu'elle essaie encore de se convaincre qu'elle ne rêve pas. La réponse à cette énigme tient, bien sûr, dans ce qui enveloppe cette maison centenaire.

Comme Garth et Edee souhaitaient conserver le caractère et le charme de cette propriété du $20^{\rm e}$ siècle, ils n'ont pas détruit les murs et les moulures intérieurs mais ont fait des adaptations extérieures pour moderniser le bâtiment afin de le rendre éconergique.

Une couche isolante de seize pieds a été appliquée à l'extérieur de la maison pour créer des murs à valeur isolante R-50. La maison est chauffée principalement par un système géothermique de préchauffage/prérefroidissement; Garth et Edee n'ont ainsi besoin que d'une seule plinthe électrique au premier étage pour les périodes les plus froides de l'hiver.

« Je sais », avoue Edee, « je n'en crois moimême pas mes yeux. C'est incroyable. »

Les portes et les fenêtres super efficaces de cette maison permettent de conserver la chaleur du soleil. Deux couches d'une membrane spéciale jouent le rôle de « poumons » de façon à ce que l'humidité et la condensation ne posent pas de problème dans une enveloppe aussi étanche.

La modernisation a donné lieu à une réduction de 90 à 95 % de la consommation d'énergie, et à quelques privilèges non négligeables pour cette maison qui, à une certaine époque, était vétuste et pleine de courants d'air.

- « Je peux me déplacer à pieds nus en plein hiver, c'est fantastique! », explique Edee.
- « C'est le confort suprême. »

Et puis, il y a les économies!

Selon les calculs de Garth, ils auront, dans 10 ans, économisé 18 000 \$ en frais de chauffage et d'électricité. Et, dans 25 ans, ce montant s'élèvera à 105 000 \$.

En descendant les escaliers pour continuer ma *Visite des bâtiments écologiques*, quelque peu étourdi à la pensée de ce que je pourrais réaliser avec un montant bienvenu de 100 000 \$ (adieu prêt d'études, bonjour école de médecine pour ma fille passionnée de chirurgie), je rencontre Tim et Angela Sanford. Ils viennent tout juste d'arriver et il se trouve qu'ils envisagent de construire leur maison de retraite selon le concept de la maison passive.



Tim et Angela Sanford lors de la visite organisée de la maison centenaire rénovée d'Edee Klee et de Garth Hood. Vous pouvez voir derrière eux l'isolation de 16 pouces appliquée à l'extérieur de la maison afin d'en préserver le charme et le caractère intérieurs.

Ils font partie des premières personnes, des presque retraités aux jeunes familles qui cherchent à construire leur première maison à me dire qu'elles participent à la visite, car elles ont des plans concrets pour construire une maison passive au cours des deux prochaines années.

- « Je suis près de mes sous », dit sans ambages Tim en gloussant. « Nous sommes tous les deux ingénieurs. J'aime les coûts d'exploitation bas. »
- « Et l'efficacité énergétique est importante pour nous également », précise Angela. « C'est vraiment appréciable de pouvoir réduire notre empreinte carbone et construire des bâtiments plus respectueux de l'environnement. Une maison telle que celle-ci montre qu'on peut atteindre cet objectif même sous un climat tel que le nôtre; si on prend les bons moyens, on peut profiter des avantages de l'efficacité énergétique. »

« Chaque maison devrait avoir une verrière »

Il suffit de mettre le pied dans la maison solaire passive de Dorothy and Tony Diamond aux abords de Stanley pour se rendre compte que le couple est très heureux d'accueillir les curieux.

Leur maison spacieuse d'un étage, qui bénéficie d'un éclairage naturel, est remplie de détails qui encouragent les participants à essayer des moyens différents de réaliser des tâches ménagères courantes et d'économiser de l'argent, tout en réduisant leur empreinte carbone.

La maison des Diamond est remplie de caractéristiques éconergiques similaires à celles des maisons de Garth, d'Edee et de

Suite à la page 13



48 Years of Transmission & Distribution Grid Experience

Grid Tied Systems
Off Grid
Home Energy Assessments
Gas Tankless Hot Water
Heat Pumps
Engineering Services
Consulting
Design

Contact Mark Today

Sales

Installation

Mark@mjmsolar.com

+1.506 461 5221

www.mjmsolar.com

Financing Available



La pièce-bonheur de Dorothy Diamond : sa verrière super isolée. Après le bris de son séchoir électrique, elle a installé un séchoir extensible sur pieds pour laisser au soleil le soin de s'occuper de cette tâche également.

Josée, à l'exception d'une différence de taille : elle est entièrement chauffée par un système de chauffage géothermique par rayonnement encastré dans le sol, installé en 2005, probablement le premier de son genre dans la province.

L'eau du puits, qu'ils boivent également, est pompée par la pompe à chaleur, entreposée dans un réservoir d'eau chaude, puis transmise par un tuyau Pex encastré dans une couche de béton sous leurs planchers.

« Fini les plinthes électriques, les radiateurs et la ventilation pleine de poussière! Il y a tant de raisons pour lesquelles ce système vaut tant la peine! C'est un système de chauffage plus dispendieux, mais nous n'avons eu aucun problème de maintenance depuis 15 ans », se réjouit Dorothy.

Son endroit préféré est la verrière super isolée, qui aide également à chauffer le reste de la maison en hiver.

« C'est merveilleux en été, mais c'est encore mieux au printemps, en automne et en hiver. On peut s'asseoir là et lire. La lumière du soleil emplit la pièce. Et ça aide psychologiquement. Durant nos hivers, qui sont vraiment longs, il est agréable d'avoir une verrière dans laquelle on a l'impression d'être à l'extérieur. Il suffit d'enfiler un maillot de bain et d'aller s'asseoir là », explique-t-elle avec un sourire.

Aux abords du jardin des Diamond, où le couple élève des poules, des poulets et des abeilles, extrait la sève d'érables et cultive un magnifique jardin, je rencontre Lee McLean.

Son mari, Tom, a récemment passé dans les médias pour préconiser l'adoption généralisée des véhicules électriques au Nouveau-Brunswick. Les McLean sont propriétaires de deux véhicules électriques, et Lee se plaît à appeler son mari « la vedette des voitures électriques du N.-B. ».

Ils participent à la visite, car ils manquent de place dans leur maison actuelle et cherchent des idées pour résoudre ce problème. Ils ne savent, cependant, pas encore exactement comment. « Certaines personnes achètent une propriété pour leur retraite. Nous, nous avons acheté des véhicules électriques », explique-t-elle, ajoutant qu'ils ont tiré parti de la nouvelle remise incitative du gouvernement fédéral pour acquérir leur deuxième véhicule. « C'est une approche différente, mais, pour atténuer notre empreinte écologique, nous avons l'intention de voyager ainsi au lieu de prendre l'avion. »

« Je suis tellement heureux de découvrir ce que je peux cultiver! »

Un peu plus loin, à Durham Bridge, j'arrive dans l'entrée de la demeure d'Andrew et Anna Mathis qui, à l'instar des autres endroits où j'ai passé, est en pleine effervescence. Onze voitures sont stationnées dans l'allée.

Andrew a conçu une serre alimentée par une « batterie climatique » pour chauffer et refroidir la pièce afin de pouvoir cultiver des légumes à longueur d'année. Il a conçu cette serre à The Ville de Fredericton, où, l'hiver dernier, il a produit des tomates en février, et axe son travail de doctorat sur ce type de système.



Andrew Mathis dans sa serre climatisée à l'année longue. Un projet amorcé il y a deux ans: il y cultive pour la première fois des légumes dans des bacs surélevés selon une méthode allemande spéciale connue sous le nom de « hugelkultur ». Autour de lui, des haricots jaunes, des tomates, des poivrons, des piments, de la roquette, du basilic, des pois, de la coriandre, du persil, des oignons verts, de la lavande, de la bourrache et « quelques petites affaires dont je n'arrive pas à me rappeler » sont en train de germer.

Cette serre est un travail en cours, mais, l'année prochaine, il espère y ajouter un système aquaponique. Cela lui permettrait d'élever des poissons dans des cuves, dont une moitié serait dans le sol et l'autre dans la serre, pour produire des déchets dont les nutriments pourraient nourrir ses plantes. Il pourrait ensuite manger le poisson pour tirer des aliments protéinés de sa serre.

« C'est la reproduction d'un système naturel, mais il permet de diminuer de 90 % la quantité d'eau nécessaire à la culture », révèle Andrew à la foule de personnes rassemblée dans cette serre, dont les fenêtres aux vitres spéciales sont orientées vers le soleil durant le solstice d'hiver pour tirer au maximum parti du potentiel de chauffage solaire passif durant les mois les plus froids.



« Ça a du sens, tout simplement. Si vous construisez une maison, pourquoi ne pas le faire correctement dès le départ? », fait valoir Derek LaCombe, ici en photo avec sa femme, Marilyne, et leur fils, Antoine. La jeune famille entend construire sa propre maison passive dans un avenir proche.

Confort, économies et tranquillité d'esprit à portée de mains

J'ai rencontré Derek et Marilyne LaCombe et leur fils de trois mois, Antoine, lors de la réunion organisée après notre visite à The Ville. Ils ont pris part à la visite, car ils ont l'intention de construire une maison solaire passive dans les deux prochaines années. Et parce que voir, c'est croire.

« Nous pouvons lire et nous informer, mais il n'y a rien de tel que de pouvoir voir, toucher, sentir », explique Derek. « Voir exactement comment fonctionnent des fenêtres à triple vitrage. On peut lire des choses sur le sujet, mais rien ne vaut de pouvoir constater en personne l'épaisseur de ces fenêtres. »

Pauline et Ken Methot, qui demeurent dans la rue Crockett, à Fredericton, à quelques pas de la maison de Josée Green, sont également présents. Ils dégustent des sandwiches au concombre, du hummus et du pain pita, toutes sortes de choses bonnes et saines.

Je les avais rencontrés il y a environ une heure, à la sortie de la serre d'Andrew Mathis; Ken m'avais alors dit combien il était génial de pouvoir voir les concepts de vie durables qu'enfant, il découvrait dans les exemplaires du *Harrowsmith* magazine de son père, prendre finalement racines au Nouveau-Brunswick.

« C'est une bonne chose d'avoir lu sur le sujet lorsque j'étais enfant, mais c'est une tout autre chose de participer à cette visite et de le voir dans les faits », déclare ce menuisier autorisé. « C'est l'espoir de notre société. »

« Il était intéressant de voir que quelqu'un dans ma propre rue utilisait réellement cette technologie », poursuit Pauline. « Parce que, vous savez, les gens pensent que c'est vraiment cher et que ça ne vaut pas la peine de faire ce genre de chose dans leur maison. Avant aujourd'hui, je faisais partie de ces gens-là. Plus maintenant. Maintenant, je fais des plans. »



Nos remerciements vont à l'Académie : Dame Nature

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a remporté le Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations 2019 d'Énergie NB!

Ce prix sert à saluer l'engagement à long terme d'une organisation ainsi que sa contribution à l'efficacité énergétique du Nouveau-Brunswick, et c'est un véritable cadeau de le recevoir à l'occasion de notre 50° anniversaire.

« Nous sommes heureux que le Conseil de conservation et ses membres soient salués pour le travail acharné qu'ils ont accompli au cours des 50 dernières années », a déclaré Lois Corbett, notre directrice exécutive. « Et nous entendons continuer à unir nos forces dans ce sens pendant de nombreuses années. » La cérémonie a eu lieu dans le cadre de la conférence *Dynamiser l'efficacité énergétique* d'Énergie NB organisée à Moncton ce

printemps. Énergie NB a souligné notre programme **Solutions pour le changement climatique et l'énergie**, nos publications, nos séries de vidéos, nos réunions publiques et les victoires que nous avons remportées concernant des enjeux de politique publique cruciaux, pour ne citer que ces quelques raisons de nous décerner ce prix. Nous tenons à partager cet honneur avec vous tous, qui nous soutenez avec fidélité et assiduité. Consultez notre page Facebook pour **voir la vidéo** de remise du prix.



Notre programme *Tous* dehors pour apprendre est en pleine croissance!

Notre programme *Tous dehors pour apprendre* n'a jamais attiré autant d'élèves et d'enseignants qui, tout en ayant du plaisir à l'extérieur, apprennent d'importantes leçons généralement prodiguées en salle de classe. Cette année, la directrice du projet, Nadine Ives, a pu étendre la portée de ce programme en y accueillant Jonna Karhunen, tout aussi passionnée qu'elle pour l'enseignement à l'extérieur.

L'équipe compte actuellement plus de 2 300 étudiants et plus de 40 enseignants de cinq écoles réparties entre Fredericton et Saint John. Les membres du programme ont également fait une présentation au Symposium du printemps du ministère de l'Éducation et tenu un stand populaire à l'Expo-sciences pancanadienne de 2019, où, selon les estimations, 8 000 personnes (dont 5 000 étudiants) ont visité Fredericton ce printemps. Durant l'année scolaire à venir, ils espèrent étendre le programme aux écoles intermédiaires et secondaires et lancer un programme éducatif sur le saumon.

Consultez **learningoutside.ca** pour vous tenir au courant des dernières nouvelles!



Des fleurs en avril, des protestations en mai

Bien que le printemps soit la saison du jardinage et du grand ménage, c'est également une période qui nous permet de prendre conscience de la détermination des jeunes à refuser la mort de leur planète. En mars, plus de 250 manifestants ont investi les marches de l'Assemblée législative de Fredericton dans le cadre du mouvement Vendredi pour l'avenir. On estime à environ 1.4 million le nombre d'étudiants qui ont manifesté dans plus de 2 000 villes ce jour-là. Des étudiants de Moncton, de Sackville, de Campbellton, d'Edmundston et de Saint John ont également manqué leurs cours pour manifester. « Nous demandons au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour que nous-mêmes et la génération suivante puissions vivre suffisamment longtemps pour mettre en pratique les enseignements que nous recevons aujourd'hui à l'école », déclare Yana Titarenko, une étudiante de Mount Allison qui a aidé à organiser la manifestation dans sa région. À nouveau, le 10 mai, 250 personnes se sont réunies devant le bâtiment de l'assemblée législative pour exiger que les représentants élus prennent des mesures urgentes concernant la crise climatique. Bon nombre d'entre elles étaient des étudiants de l'École Sainte-Anne, tandis que d'autres étaient venues depuis Woodstock pour faire entendre leur voix sous la bannière du mouvement Vendredi pour l'avenir. Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick participera à une autre manifestation cet automne. Alors, demeurez à l'affût!

Une note aux parents, aux grands-parents, aux tantes et aux oncles : le Conseil de conservation a lancé un groupe de la jeunesse pour l'environnement qui, durant cet été, se réunira tous les jeudis, de 18 à 20 h, à la Maison de la conservation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, à : info@conservationcouncil.ca pour obtenir plus de détails.

Déclarons l'urgence climatique au N.-B. et à l'étranger



À la lumière des changements qui affectent notre environnement, des municipalités de l'ensemble du Nouveau-Brunswick ont déclaré l'état d'urgence climatique. À commencer par Edmundston, qui a été la première à faire sa déclaration à la fin du mois de février.

« Nous en voyons les conséquences sur le terrain, ainsi que les coûts connexes », a expliqué à la CBC le maire Cyrille Simard

Moncton lui a rapidement emboîté le pas et, bien que le conseil municipal de Saint John ne l'ait pas encore déclarée officiellement, le maire de cette ville, Don Darling, n'a pas cessé de répéter aux médias que sa ville est plongée dans l'urgence climatique.

« Chaque fois que nous faisons quelque chose, nous nous posons cette question », a expliqué la conseillère, Donna Reardon. « Dans quelle mesure est-ce que ça aura une influence sur le changement climatique? » Consultez régulièrement notre site Web pour vous tenir au courant des déclarations d'état d'urgence climatique faites au Nouveau-Brunswick et à l'étranger. Au moment de la rédaction de ce message, 611 administrations et gouvernements locaux de 13 pays ont déclaré l'état d'urgence climatique.



« Combien de lettres faudra-t-il? »

La directrice exécutive du Conseil de conservation, Lois Corbett, s'est adressée à un groupe de près de 100 Néo-Brunswickois réunis à Saint John lors de la Journée internationale des travailleurs (le 1er mai) pour exiger que J.D. Irving cesse de vaporiser des herbicides à base de glyphosate sur les terres de la Couronne. « Je n'ai qu'une seule question à poser au premier ministre du Nouveau-Brunswick: après deux ans et 3 000 lettres, combien de lettres faudra-t-il, M. Higgs? » a déclaré Lois Corbett. « Trente-cinq mille Néo-Brunswickois ont signé une pétition demandant à l'assemblée législative d'interdire la vaporisation de ce type d'herbicides sur les terres de la Couronne. M. Higgs, combien de signatures supplémentaires faudra-t-il? » Pour en savoir davantage sur le travail que nous accomplissons pour faire cesser cette pratique, veuillez consulter notre site Web.

La fin des évaluations environnementales médiocres fédérales

Les amendements proposés au projet de loi C-69 ayant été rejetés le 11 juin dernier à Ottawa, espérons que l'époque des évaluations environnementales médiocres soit finalement révolue.

« Les Canadiens s'attendent maintenant à pouvoir participer aux évaluations des impacts environnementaux, et plus ces évaluations sont faibles, plus il y a de discorde », explique Scott Kidd, qui travaille dans le domaine du droit de l'environnement et est, depuis longtemps, membre du Conseil de conservation. M. Kidd a parlé au nom du Conseil lors de la réunion du comité du Sénat organisée le 25 avril à Saint John. Ce projet de loi changerait la façon dont le gouvernement fédéral évalue les grands projets d'infrastructure. Le ministère de l'Environnement a accepté seulement 62 des 187 amendements du Sénat, proposés par l'industrie. Dans notre soumission au comité, M. Kidd a relevé la mesure dans

laquelle ce projet de loi permettait



d'améliorer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012, notamment par : la reconnaissance du respect des droits des peuples autochtones, la liste des facteurs établissant la nécessité d'une évaluation, dont la contribution à la durabilité d'un projet et son effet sur le changement climatique, ainsi que l'obligation pour le ministre et/ou le Cabinet de donner des raisons écrites pour lesquelles ils estiment qu'un projet est dans l'intérêt

public ou non. Bien que la tentative du Sénat d'éviscérer le projet de loi semble avoir échoué, le premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, a affirmé qu'il lancerait une contestation constitutionnelle si ce projet de loi était accepté. Nous sommes prêts à veiller à ce que l'époque des évaluations environnementales médiocres soit bel et bien révolue. Vous trouverez l'ensemble de notre soumission sur notre site Web.



Posez la candidature de votre éco-héro!

N'oubliez pas de réserver la date du 12 octobre. Il sera bientôt temps de remettre à nouveau les Prix Milton F. Gregg. Depuis 1981, le Conseil de conservation remet ces prix à des personnes et aux organisations qui ont contribué à la protection de l'environnement au Nouveau-Brunswick. Pour marquer le 50° anniversaire du Conseil de conservation, nous avons étendu cette année les Prix Milton F. Gregg afin de vous permettre de poser la candidature d'« Éco-héros » dans 15 catégories. Vous trouverez les catégories et tous les détails connexes sur notre site Web.

La date limite des soumissions est le 31 juillet 2019. Les prix seront remis lors d'un gala prévu le 12 octobre prochain à la Galerie d'art Beaverbrook. Pour sa part, notre section du Sud-Est demande à nouveau des mises en candidature pour son quatrième prix annuel du journalisme environnemental Beth McLaughlin. Les journalistes de tous les médias sont invités à soumettre les documents qu'ils ont produits en vue de promouvoir la couverture exhaustive et judicieuse d'enjeux environnementaux. Fondatrice de la section du Sud-Est du CCNB, Beth McLaughlin était enseignante, rédactrice, militante sociale et citoyenne engagée.

Face à la menace de l'urgence climatique, la Cour d'appel de la Saskatchewan décrète que la taxe sur le carbone est constitutionnelle

I n'a pas fallu beaucoup de temps à la Cour d'appel de la Saskatchewan pour déterminer que le gouvernement fédéral a le pouvoir constitutionnel de prendre des mesures concernant le changement climatique dans les provinces qui choisissent de ne pas respecter les normes nationales minimales pour les grands pollueurs ou la tarification de la pollution par le carbone.

La Cour a publié sa décision 3-2 le vendredi 3 mai, affirmant que le gouvernement fédéral a le droit de prendre des mesures nationales concernant le changement climatique, un problème qui menace si concrètement les Canadiens qu'on peut le considérer comme une « urgence nationale ».

À l'instar du gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick (AAGSNB), dont fait partie de Conseil de conservation, a obtenu le statut d'intervenant dans cette affaire. Selon Jim Emberger de l'AAGSNB, cette décision signifie que les provinces ont encore la liberté de dépasser les normes fédérales, mais qu'elles ne peuvent pas fixer des normes inférieures pour ellesmêmes. « Nous espérons qu'il s'agit là de la première étape de l'adoption d'un plan de crise climatique sérieux au Canada. » Nous aussi, nous l'espérons vivement, lim

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick (N.-B.), Blaine Higgs, a affirmé qu'il consulterait le procureur général pour déterminer le moyen le plus efficace de continuer à manifester notre opposition. Reste à savoir si le N.-B. maintiendra ses arguments juridiques voués à l'échec ou s'il choisira plutôt de prendre des mesures supplémentaires pour protéger la santé de ses citoyens et de l'environnement.

– Par Jon MacNeill



Notre nouveau livre est un incontournable pour tous les Néo-Brunswickois qui aiment prendre l'air dans la nature!

En plus d'être le guide pratique de choix pour les espèces d'arbres indigènes du Nouveau-Brunswick, il contient un jeu-questionnaire absolument génial, de l'information sur la façon dont le changement climatique affectera les arbres que nous aimons, ainsi que des histoires touchantes de Néo-Brunswickois qui partagent un amour profond de la nature.

Il est offert au coût de 28 \$. Les recettes serviront à la protection de la forêt acadienne naturelle mixte du Nouveau-Brunswick.

Venez chercher votre exemplaire au : Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

180, rue St. John Fredericton (N.-B.)

Tél.: 506.458.8747

Courriel: info@conservationcouncil.ca

ÉCOALERTE ÉTÉ 2019

Protégez-nous du changement climatique, M. Higgs, pas de la taxe sur le carbone!

PAR LOIS CORBETT

e premier ministre, Blaine Higgs, doit prendre position pour protéger les Néo-Brunswickois du changement climatique. Voilà le cheval de bataille qu'il devrait enfourcher.

Les Néo-Brunswickois savent que le changement climatique n'est pas une utopie et qu'il porte déjà préjudice à nos vies. Au vu des inondations, des tempêtes de vent et de glace et des vagues de chaleur dont nous sommes actuellement victimes, nous savons que quelque chose a changé. Le changement climatique nuit aux lieux et aux personnes que nous aimons.

Ne rien faire pour y remédier devient aussi de plus en plus cher : depuis 2014, les dégâts causés par des conditions météorologiques extrêmes au Nouveau-Brunswick ont coûté plus de 170 millions de dollars à la province. Les Néo-Brunswickois veulent que des mesures concrètes soient prises pour contrer le changement climatique. Selon les résultats d'un sondage réalisé en 2018, 91 % des Néo-Brunswickois pensent que le changement climatique est un problème, et 65 % d'entre eux estiment qu'il s'agit d'un « problème grave ».

Les économistes sont d'avis que la tarification de la pollution par le carbone, que ce soit par l'application d'une taxe sur le carbone ou d'un système de plafonnement et d'échange, est l'une des façons les plus rentables de diminuer la pollution qui perturbe notre climat.

Au début du mois de mai, la Cour d'appel de la Saskatchewan a statué que la taxe sur le carbone relève bel et bien du pouvoir constitutionnel du gouvernement fédéral. Le Nouveau-Brunswick, qui s'opposait à cette taxe, a perdu sa cause dans le cadre de cette affaire. Le premier ministre Higgs a donc décidé d'attendre pour voir si le Nouveau-Brunswick entamerait sa propre poursuite devant les tribunaux.

Avec tout le respect que je lui dois, je préférerais le voir intervenir en prenant des mesures radicales afin de protéger nos collectivités et notre santé, plutôt que de dépenser l'argent des contribuables dans un bras de fer judiciaire avec le gouvernement fédéral.

Maintenant que l'on connaît le point de vue des instances judiciaires, le premier ministre peut prendre des mesures concernant le climat, y compris une tarification de la pollution conforme aux exigences fédérales, et laisser à la province l'entière liberté de décider de la façon dont elle disposera de cet argent.



À l'instar des autres provinces de l'Atlantique, il pourrait également négocier avec le gouvernement fédéral pour obtenir une exemption des combustibles nécessaires au chauffage des maisons. Il pourrait aussi diminuer d'autres taxes provinciales, comme la taxe d'accise (ce qu'ont fait nos voisins de l'Î.-P.-É. et de Terre-Neuve) pour faire en sorte que la tarification du carbone augmente de façon uniforme dans la région atlantique.

Le premier ministre Higgs devrait assujettir les plus grands pollueurs du Nouveau-Brunswick à des conditions réglementaires au moins aussi rigoureuses que celles établies par le gouvernement fédéral. Le système fédéral de tarification fondé sur les émissions est équitable pour l'industrie et convient tout à fait aux industries du Nouveau-Brunswick, axées sur les exportations. Un remboursement de la taxe sur le carbone similaire à celui dont bénéficient les consommateurs signifie que 20 % des émissions (et moins pour certaines industries) font l'obiet d'une tarification, un niveau qui ne porte aucunement atteinte à la capacité concurrentielle des entreprises.

Bien sûr, le premier ministre Higgs doit compléter ce plan en mettant en œuvre la totalité du plan d'action sur les changements climatiques de la province, y compris l'élimination des centrales électriques alimentées au charbon d'ici à 2030, l'introduction de combustibles à faible émission (norme sur les combustibles propres), le renforcement des normes sur les bâtiments éconergétiques, l'établissement de cibles pour la vente de véhicules électriques et l'utilisation croissante des énergies renouvelables.

Ne pas suivre cette voie est un choix; un choix politique qui n'aide pas les Néo-Brunswickois à se préparer à prendre des mesures en faveur du climat ni à assurer la sécurité de leur famille et de leur collectivité.

Pour faire tout notre possible à cet égard, nous devons lutter contre la pollution conformément aux données scientifiques, investir dans des infrastructures appropriées et prendre d'autres mesures d'adaptation pour assurer la santé et la sécurité de nos familles et de nos collectivités.

Vu la situation actuelle de la tarification fédérale du carbone au Nouveau-Brunswick, une analyse indépendante du bureau du directeur parlementaire du budget a été menée, et elle confirme que la majorité des Néo-Brunswickois arriveront en tête. En 2019, le ménage néo-brunswickois moyen recevra un paiement de l'Incitatif à agir pour le climat de 256 \$, un montant supérieur au coût de la taxe sur le carbone pour la majorité des ménages.

En associant la remise de l'Incitatif à agir pour le climat aux incitatifs prévus par Énergie NB dans le cadre des vérifications des maisons ainsi que pour aider les gens à rendre leur maison plus éconergétique,



tous les ménages peuvent être réellement gagnants, et sur tous les plans! Les petites entreprises, les écoles, les hôpitaux et les municipalités ont également droit à des subventions.

Les Néo-Brunswickois ont les compétences requises pour construire le système fondé sur les énergies renouvelables que la très vaste majorité de la population souhaite. À cet égard, le premier ministre Higgs peut faire preuve d'un véritable leadership en devenant le pionnier de la diversification de notre économie par l'élimination des énergies nocives pour la santé (charbon, pétrole et gaz), qu'il veillera à remplacer par des énergies renouvelables, de sources solaire et éolienne, entre autres.

Ce faisant, il se joindra au peloton croissant des dirigeants qui créent des occasions pour les travailleurs, les entreprises et les collectivités d'un monde à la faible empreinte carbone.



Découvrez les meilleurs endroits où nager cet été au Nouveau-Brunswick grâce à **Swim Guide**



Obtenez l'application gratuite

- 1. OUVREZ L'APP STORE
- 2. CHERCHEZ « SWIM GUIDE »
- 3. TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
 Lancez l'application et allez vous amuser
 à la plage!



NAGEZ BUVEZ PÊCHEZ

www.theswimguide.org

Une initiative de Swim Drink Fish Canada appuyée par le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick

18 ÉCOALERTE ÉTÉ 2019